

ARTICLE TYPE

LE TRAITE ANTI-MINE FONCTIONNE, DES VIES ET DES CORPS HUMAINS SAUVES *Des progrès ont été réalisés mais il reste du travail pour éradiquer les mines antipersonnel.*

Un rapport remis par l'Observatoire des Mines aux Nations Unies montre que depuis l'entrée en vigueur il y a dix ans du Traité d'Interdiction des Mines de 1997, des avancées considérables ont été faites dans le domaine de l'éradication des mines antipersonnel, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à cet objectif.

L'emploi, la production et le commerce au niveau mondial de mines antipersonnel se sont considérablement réduits. Environ 3.200km² de terres ont été dépolluées de mines et restes de guerre explosifs (ERW) et le nombre de nouvelles victimes annuelles a baissé pour atteindre 5 197 cas répertoriés en 2008.

Cependant, le défi reste de taille, avec encore plus de 70 états affectés par les mines et l'aide aux survivants des mines bien en-deçà de leurs besoins réels.

Quatre-vingt pour cent des états du monde sont parties au Traité d'Interdiction des Mines. Trente-neuf pays—parmi lesquels la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis—sont encore en attente. Ces dernières années, le Myanmar et la Russie sont demeurés les seuls états utilisateurs de mines antipersonnel.

Trente-huit pays ont cessé leur production de mines, mais 13 pays demeurent encore dans la catégorie des producteurs de mines. Aucun commerce entre états n'a été confirmé depuis 1999.

Quatre-vingt six Etats parties ont détruit 44 millions de mines antipersonnel stockées. Cependant, trois états—le Bélarus, la Grèce et la Turquie—n'ont pas respecté les échéances fixées pour la destruction de leurs stocks en 2008 et demeurent en situation de grave violation du Traité.

Depuis 1999, plus de 2,2 millions de mines antipersonnel enfouies, 250 000 mines anti-véhicules et 17 millions d'ERW ont été éliminés d'une zone représentant deux fois la taille de Londres (3.200km²). En 2008, les programmes d'action contre les mines ont permis de déminer une région de la taille de Bruxelles (160km²). En 2009, la Tunisie est devenue le 11^{ème} Etat partie à remplir les obligations de déminage inhérentes au Traité.

Néanmoins, il demeure difficile d'assurer que les Etats parties respectent bien les obligations de déminage imposées par le Traité, et selon Stuart Casey-Maslen de l'Observatoire des Mines "Quinze états qui disposaient d'échéances de déminage fixées par le traité 2009 se sont vus accorder des extensions de délais allant jusqu'à 10 ans pour achever ce déminage. Certains, comme le Royaume-Uni et le Venezuela, ont réalisé très peu d'efforts dans le but de satisfaire les échéances initiales."

Bien que le nombre de nouvelles victimes ait régulièrement diminué au cours de cette dernière décennie, l'Observatoire des Mines a identifié sur la période 1999–2008, 73 576 victimes au sein de 119 pays et régions.

“L’assistance aux victimes est celui des secteurs principaux de l’action contre les mines qui a le moins évolué au cours de cette dernière décennie. Les financements et l’action menée sont restés très insuffisants par rapport aux besoins,” a déclaré Stan Brabant de l’Observatoire des Mines, “Des centaines de milliers de personnes ont besoin de plus de soutien et d’une meilleure qualité d’aide et elles en ont besoin tout de suite.”

Le soutien international en faveur de l’action contre les mines en 2008 a réuni un montant total de 517,8 millions \$US. Plus de 4 milliards \$ ont été alloués à l’action contre les mines depuis 1999.

Le Traité d’Interdiction des Mines de 1997 interdit l’emploi, la production et le commerce de mines antipersonnel. *Le Rapport 2009 de l’Observatoire des Mines* est le 11^{ème} rapport annuel réalisé par la Campagne Internationale pour l’Interdiction des Mines (ICBL), co-lauréat du prix Nobel de la Paix 1997.